

Extrait du Nice Premium

<http://www.nice-premium.com>

Nice ouvre son île aux enfants

- Actualité - Actualité locale -

Date de mise en ligne : mercredi 12 avril 2006

Description :

Lieu d'éveil, de jeu et de socialisation, la Halte Jeux accueille les enfants de 2 à 6 ans. Des activités ludiques, manuelles, artistiques et motrices sont organisées chaque semaine.

Nice Premium



Située à l'angle de la rue de Suisse et de la rue d'Angleterre, la Halte Jeux « L'île des enfants » ouvre ses portes mardi 18 avril. Lieu d'éveil, de jeu et de socialisation, la Halte Jeux accueille les enfants de 2 à 6 ans.

Des activités ludiques, manuelles, artistiques et motrices sont organisées chaque semaine. Les ateliers proposés sont :

- ▶ créatifs : peinture, sculpture, collage, pâte à sel
- ▶ musicaux : éveil musical, chant
- ▶ d'expression corporelle : danse, baby-gy
- ▶ ludiques : jeux imaginatifs, puzzles, jeux de construction, de société

Les enfants pourront également participer à des ateliers théâtre, déguisements, marionnettes, contes, ou encore des ateliers de senteurs et de saveurs.

Ces activités sont encadrées par une éducatrice de jeunes enfants, responsable de la Halte Jeux, des auxiliaires de puériculture et des animateurs.

La Halte Jeux est ouverte du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 19h. Les parents peuvent, à tout moment, réserver une séance de 2h30. Le tarif horaire de la séance est calculé en fonction des revenus de la famille.

La Halte Jeux est financée par la Ville de Nice, la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes-Maritimes et, dans le cadre du Contrat de Ville, l'Etat, le Conseil Régional et le Conseil Général.

Qu'est ce que la Halte Jeux ?



Face à la forte demande exprimée par les familles niçoises en matière d'accueil et d'activités ludiques pour les enfants de 2 à 6 ans, la ville de Nice, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes Maritimes, a souhaité créer en centre-ville une structure novatrice : la « Halte Jeux ».

La Halte Jeux « L'île des enfants » est un lieu d'accueil, d'éveil et de socialisation destiné aux enfants de 2 à 6 ans. D'une capacité d'accueil de 20 enfants par séance, elle propose des activités favorisant leur épanouissement au travers du jeu et d'ateliers encadrés par des professionnels.

Elle se différencie des autres structures d'accueil de la Petite Enfance. En effet, elle ne constitue pas un mode d'accueil centré sur la garde de l'enfant pendant le travail des parents tel qu'il est proposé dans les 17 autres établissements d'accueil du service Petite Enfance de la ville de Nice. A la Halte Jeux, les enfants sont accueillis pour une séance d'activités ludiques de 2h30 hebdomadaire. Cela permet aux enfants de s'amuser, de donner libre cours à leur créativité, et aux parents de les laisser en toute quiétude le temps de faire des courses ou d'aller à des rendez-vous.

Horaires et périodes d'ouverture

« L'île des enfants » est ouverte du mardi au samedi, de 9h30 à 12h et de 14h à 19h. Trois séances de 2h30 par jour sont proposées : 9h30-12h ; 14h-16h30 ; 16h30-19h. La Halte Jeux sera fermée au mois d'août et une semaine à Noël.

Modalités d'inscription et de réservation

Les différentes activités sont organisées autour d'un programme établi pour 4 semaines. Les parents peuvent, à tout moment, réserver une séance d'activités par semaine en choisissant le jour et l'heure.

Cette réservation pourra être modifiée. Cependant, aucune absence ne sera remboursée ou remplacée. En cas de maladie, et sur présentation d'un certificat médical (à fournir dans les 48h), une autre séance pourra être proposée en fonction des places disponibles.

Si les parents souhaitent que leurs enfants participent à plus de 4 séances par mois, ils devront se présenter juste avant le début de la séance supplémentaire choisie. Leur enfant sera accueilli en fonction des places disponibles.



La participation des familles

Le montant de la participation familiale correspond à un tarif horaire calculé sur la base d'un coefficient appliqué aux revenus mensuels imposables de la famille. Ce coefficient est fixé par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (0,06% des revenus mensuels) et se calcule au prorata du nombre d'enfants à charge.

Le règlement des séances s'effectue à l'avance pour 4 semaines par facture guichet. Lors de ce paiement, l'agent d'accueil remettra aux parents des « petits passeports » pour l'accès de leur enfant aux différentes activités.

Les enfants pourront bénéficier d'une première séance gratuite d'adaptation en compagnie de leurs parents.

La collaboration de la Halte Jeux avec l'antenne de Crèche familiale

C'est au titre du 3e contrat enfance (période 2001-2005), prorogé jusqu'au 31 décembre 2007, que la ville de Nice s'est engagée à créer une structure Petite Enfance de 220m² comportant une Halte jeux de 20 places mais également des locaux pour une antenne de la Crèche familiale, à l'angle rue de Suisse / rue d'Angleterre.

Les locaux mitoyens à la Halte Jeux sont donc affectés au fonctionnement d'une antenne de Crèche familiale qui, jusqu'à présent, fonctionnait provisoirement dans les locaux du Relais Assistantes maternelles, rue Malausséna. Ainsi, va être développée une étroite collaboration entre la Halte Jeux et l'antenne de Crèche familiale.



Cette antenne de crèche familiale proposera :

- ▶ des séances d'activités d'éveil animées par une éducatrice de jeunes enfants,
- ▶ une ludothèque,
- ▶ un « coin » bibliothèque,
- ▶ des journées ludiques et créatives pour les enfants à l'occasion de manifestations particulières ou de fêtes,
- ▶ des ateliers pour les assistantes maternelles, des réunions d'informations pour les parents et les assistantes maternelles,
- ▶ une permanence pour informer le public sur les modes d'accueil du jeune enfant et sur l'inscription dans les établissements et services de la petite enfance.

Le financement de la structure « multi-accueil » Notre-Dame

Les coûts et les co-financements concernent l'ensemble de la structure, comprenant la Halte Jeux « L'île des enfants » et l'antenne de Crèche familiale « Lou Nidou ».

- ▶ Le coût pour la Ville de Nice

Investissements :

Coût des honoraires : 41 806 Euros HT

Coût des travaux : 376 254 Euros HT

Coût de l'équipement (mobilier, informatique,...) : 38 531 Euros HT

Fonctionnement annuel :

Coût prévisionnel de fonctionnement annuel : 252 000 Euros HT

- ▶ La participation financière de la CAF

La subvention d'investissement s'élève à 180 000 Euros couvrant ainsi 43% des travaux et de l'équipement.

- ▶ Les autres financeurs dans le cadre du Contrat de Ville

La subvention d'investissement couvre 39% des travaux et s'élève à 147 556 Euros répartis comme suit :

Etat : 59 709 Euros

Conseil Régional : 59 709 Euros

Conseil Général : 28 138 Euros

L'équipe de la halte-jeux comprend :

- ▶ une éducatrice de jeunes enfants
- ▶ des auxiliaires de puéricultrice
- ▶ un agent d'accueil
- ▶ un agent d'entretien

Renseignements :

Halte-Jeux « L'île des enfants » : 04 97 14 83 83

Direction des affaires sociales - service petite enfance : 04 97 13 35 32